



## BULLETIN D'ADHÉSION 2021 ENTREPRISE (HORS RESEAU) - TETE DE RESEAU

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Nom Commercial : \_\_\_\_\_

N° de SIRET ou de SIREN : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du dirigeant : \_\_\_\_\_

Fonction du dirigeant : \_\_\_\_\_ E- mail : \_\_\_\_\_

Tél. mobile : \_\_\_\_\_ Tél. / fax : \_\_\_\_\_

### Type(s) d'activité(s) / Métiers

- Accueil collectif (crèches, micro-crèches)
- Aide et accompagnement à domicile auprès des personnes âgées, dépendantes ou handicapées
- Assistance administrative à domicile
- Assistance informatique à domicile
- Conciergeries / Services aux salariés
- Entretien / Ménage / Repassage
- Garde d'enfants à domicile
- Livraison de courses / Collecte de linge / Portage de repas
- Plateforme de mise en relation
- Résidences services
- Soins esthétiques à domicile auprès des personnes dépendantes
- Sois et promenades d'animaux de compagnie des personnes dépendantes
- Soutien scolaire / Cours à domicile
- Télé assistance et Visio assistance
- Transport d'enfants
- Transport de personnes âgées, dépendantes ou handicapées
- Travaux de petit bricolage
- Travaux de petit jardinage
- Autres (précisez) : \_\_\_\_\_

### Renseignements pratiques

Code NAF : \_\_\_\_\_

N° RCS ou RCM : \_\_\_\_\_

Structure juridique (EURL, SARL, SAS, SA, ...) :

Capital social : \_\_\_\_\_

Appartenance à un réseau :

Oui Si OUI, lequel : \_\_\_\_\_

Non

Mode(s) d'activité :

Prestataire

Mandataire

Mise à disposition

Déclaration :

N° Délivrée le : \_\_\_\_\_

Agrément :

N° Délivré le : \_\_\_\_\_

Autorisation du conseil départemental :

Délivrée le : \_\_\_\_\_



# La FESP fête **25** ans *de service à la personne*

## Renseignements relatifs au calcul du montant des cotisations

Date de création : \_\_\_\_\_

Date de clôture du dernier exercice : \_\_\_\_\_

Durée du dernier exercice : \_\_\_\_\_ mois

Chiffre d'affaires du dernier exercice : \_\_\_\_\_ € (HT)

Volume d'affaires (VA) dernier exercice (pour les mandataires) : \_\_\_\_\_ € (HT)

Nombre d'entités du réseau<sup>1</sup> : (Franchises, établissements secondaires, bureaux, agences, etc.) \_\_\_\_\_

## Renseignements complémentaires<sup>2</sup> :

Nombre de salariés non intervenants (administratifs, encadrants, etc.) : \_\_\_\_\_

Nombre d'intervenants au cours du dernier exercice : \_\_\_\_\_

Effectif ETP de la structure : \_\_\_\_\_

### Je suis :

- Entreprise ayant un CA < 500,000 euros       Entreprise ayant un CA > 500,000 euros

### Cotisations 2021 HT<sup>3</sup>

- |                          |                                        |                          |                                              |
|--------------------------|----------------------------------------|--------------------------|----------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <b>180 € ht</b><br>la première année ; | <input type="checkbox"/> | <b>0,05% du CA</b><br>la première année ;    |
| <input type="checkbox"/> | <b>280 €</b><br>la deuxième année ;    | <input type="checkbox"/> | <b>0,08% du CA</b><br>la deuxième année ;    |
| <input type="checkbox"/> | <b>400 €</b><br>la 3ème année et plus. | <input type="checkbox"/> | <b>0,11% du CA</b><br>la 3ème année et plus. |
|                          |                                        |                          | <b>Plafonnée à 45 000€</b>                   |

### Dans le cas des réseaux :

Afin que l'ensemble de votre réseau (franchises, établissements secondaires, sociétés d'un même groupe, coopératives, etc.) puisse bénéficier de tous les avantages adhérents et obtenir leur code d'accès à l'« espace adhérents » du site de la Fesp, [www.fesp.fr](http://www.fesp.fr), chaque entité doit compléter son bulletin d'adhésion au montant de :

- 120 € HT par structure juridique / N° de SIRET ou SIREN (pour les réseaux de 1 à 20 entités)
- 80 € HT par structure juridique / N° de SIRET ou SIREN (pour les réseaux de plus de 20 entités)

\* plutôt qu'un versement par entité (agence intégrée ou franchise) la tête de réseau peut préférer additionner les CA pour un calcul global du montant d'adhésion de l'ensemble du réseau.

## Deux tarifs réduits :

- Je suis adhérent au MEDEF, j'ai droit à : - **10 % sur le montant de la cotisation** sous réserve de la production d'un justificatif d'adhésion (demande à faire auprès de votre antenne Medef territoriale)
- J'exerce **exclusivement** sur les DOM-TOM  
**Cotisation 2021 = forfait de 200 € HT<sup>4</sup>**

A compter de son adhésion au SESP, l'entreprise/l'entité s'engage à respecter les statuts, le règlement intérieur et la charte des valeurs du SESP disponible sur le site : <http://www.fesp.fr/sesp>.

Elle s'engage sur l'honneur à ne pas diffuser à des tiers les informations communiquées par le SESP et la FESP. Le SESP s'engage à ne pas communiquer à des tiers les informations transmises par l'adhérent

qui sont utilisées uniquement pour la réalisation des missions du syndicat, la gestion des adhésions et pour une éventuelle analyse statistique par consolidation des données collectées et anonymisées.

L'adhésion ne sera acceptée qu'accompagnée de la Charte des Valeurs signée et du règlement de la cotisation établi à l'ordre du SESP. Elle est valable pour l'année civile et renouvelable par tacite reconduction.

Fait à :

le ...../..... / 2021

Signature du dirigeant

<sup>1</sup> Faire remplir le bulletin d'adhésion complémentaire pour chacune des entités juridiques disposant d'un

n° SIRET ou de SIREN (franchise, établissements secondaires, sociétés d'un même groupe, etc.).

<sup>2</sup> Mentions exigées par la Loi sur la représentativité patronale.

<sup>3</sup> TVA applicable 20 %

<sup>4</sup> TVA applicable 8,5% (hors Guyane et Mayotte)